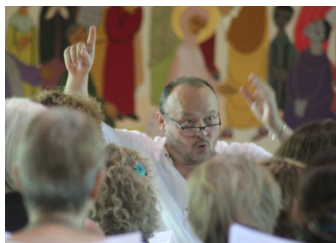


UN CHEF DE CHŒUR PASSIONNÉ

Christophe DUHAMEL



Chef de chœur possédant une formation musicale complète acquise au Conservatoire National de Région de LILLE dans les années 80. Il a participé aux Master Class de direction chorale de LUXEMBOURG dans les années 90. Depuis 2002, en plus d'animer de nombreux stages de semaines ou de week-ends chantants, il forme également des chefs de chœurs.

Il a, à son actif, l'enregistrement de plusieurs disques avec des chœurs et un orchestre. Il est invité, en France ou dans les pays francophones, pour présider des jurys de concours chorals ou pour participer à des créations musicales. Il est aussi à l'aise dans le répertoire moderne (qu'il harmonise pour chœurs depuis plus de 30 ans) que dans celui de la musique sacrée.

Il vous fera découvrir les pages musicales programmées et vous donnera des conseils de technique vocale avec l'humour et l'exigence artistique qui le caractérisent.

DES INTERVENANTS DE QUALITÉ

**Grégory MELDRAY, pianiste et accordéoniste
formateur**

Jacqueline BILOCQ, à la mise en scène

CALENDRIER

Jusqu'au 15/04/2021	<i>Demande d'inscription</i>
Juin 2021	<i>Envoi du matériel de préparation du stage (partitions, CD de travail).</i>

FRAIS D'INSCRIPTION

<u>Formule</u>	<u>Tarif</u>
A- Stage musical seul.	260 € T.T.C.
B- Stage musical, avec déjeuners et dîners du soir du 15 août au soir du 20 août 2021.	504 € T.T.C.
C- Stage avec les repas et l'hébergement (du 15 août au soir au 21 août 2021 après le petit déjeuner). Hébergement dans des gîtes de 2 à 4 personnes. 1 salle de bain pour 2.	748 € T.T.C.
D- Stage avec les repas et l'hébergement (du 15 août au soir au 21 août 2021 après le petit déjeuner). Chambre de 2 personnes.	748 € T.T.C.
E- Stage avec les repas et l'hébergement (du 15 août au soir au 21 août 2021 après le petit déjeuner). Chambre individuelle. ATTENTION : 10 places disponibles.	830 € T.T.C.

RÈGLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Un chèque de 150 € d'acompte accompagnera le formulaire de demande d'inscription. Ce chèque sera encaissé à réception (Chœur & Création s'engageant financièrement pour chacun).

Les inscrits recevront un courrier confirmant leur inscription et indiquant les différents versements à effectuer (3 règlements complémentaires : mai, juin et août).

Le nombre d'inscrits par pupitre étant limité, les demandes d'inscription seront traitées par ordre d'arrivée. Dans le cas du dépassement de l'effectif, les choristes qui ne pourraient être inscrits se verront retourner leur chèque d'acompte.

En cas de désistement (quel qu'en soit le motif), après le 15 avril 2021, l'acompte de 150 € ne pourra plus être remboursé (frais engagés dans l'achat du matériel et à l'égard de la structure d'accueil) et après le 15 juin 2021, 50% des frais d'inscription seront retenus.

CHŒUR & CREATION

présente

SEMAINE CHANTANTE « Les grandes chansons de Julien CLERC »



à MAURS-LA-JOLIE (15)
du 15 au 21 août 2021

Au programme :

**12 à 15 titres de Julien CLERC dans des
versions chorales à voix mixtes**

Direction artistique :
Christophe DUHAMEL

Au piano et à l'accordéon :
Grégory MELDRAY
Avec la participation de
Jacqueline BILOCQ

Ouverture de la semaine chantante :
Dimanche 15 août 2021 à 17h
Clôture de la semaine :
Samedi 21 août 2021 à 9h

Restitution musicale de clôture du stage :
Vendredi 20 août 2021 au soir

UNE PRÉPARATION INDIVIDUELLE AU STAGE

Selon une méthode éprouvée, tous les inscrits recevront, 2 mois avant la semaine chantante, les partitions au programme et un C.D. de travail de leur pupitre*. Ceci permettra à chacun (connaissant ou non la musique) d'effectuer l'indispensable premier travail d'écoute des œuvres, et évitera, lors du stage, les affres d'un déchiffrage fastidieux. De plus, ce système permet une production finale de meilleure qualité, lors de la restitution musicale de fin de stage.

*possibilité d'obtenir des fichiers MP3 par courrier électronique à la place du CD de travail (voir fiche d'inscription).

UNE AMBIANCE UNIQUE

Même si vous n'avez jamais chanté en chorale, vous pouvez participer à la Semaine Chantante. C'est peut-être l'occasion de découvrir un nouveau loisir, dans une ambiance musicale chaleureuse, telle que notre chef de chœur sait la créer.

Choeur & Création accepte les **Chèques Vacances (ANCV)** pour le paiement des inscriptions à ses stages.

L'envoi de la fiche d'inscription se fait à :

CHŒUR & CRÉATION

18 avenue de la Mairie

43000 ESPALY-SAINT-MARCEL

Pour tout renseignement complémentaire :

Tél : 04.71.00.68.26.

choeur.creation@laposte.net

Vous pouvez télécharger la plaquette de présentation de la semaine chantante sur notre site :

www.choeur-et-creation.fr

Selon la « Loi Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, et dans le cadre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), toute personne figurant dans nos fichiers dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des renseignements qui la concernent en écrivant à :

CHŒUR & CRÉATION

18 avenue de la Mairie F – 43000 ESPALY-SAINT-MARCEL

Tél. : 04.71.00.68.26. choeur.creation@laposte.net

N° déclarant CNIL : 1697616

SIRET : 44002451100048 - APE : 5920Z - TVA : FR60440024511

DÉROULEMENT DU STAGE

Le stage musical se déroulera au Village Vacances « LA CHATAIGNERAIE ».

Service hôtelier de qualité (Village Vacances 4 depuis 2019) : lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni, pause café offerte chaque matinée, restauration en service à table.*

Pour les formules C, D et E, vous aurez accès au spa, à la piscine chauffée et couverte, et à la salle de fitness, en dehors des heures de répétition.

Programme des journées : 6 à 7 heures de travail musical par jour.



Village Vacances « La Châtaigneraie »

LE RÉPERTOIRE

Christophe vous proposera un florilège de chansons des différentes époques de la carrière de Julien CLERC, harmonisées pour chœur, pour lesquelles tous les pupitres seront mis à l'honneur.

Au piano et à l'accordéon : Grégory MELDRAY.

A la mise en scène : Jacqueline BILOCOQ.

La participation à la mise en scène des chansons est facultative, une certaine aisance scénique étant requise.



Restitution musicale du stage, chœur fixe et groupe « mise en scène »

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

15 avril 2021

SEMAINE CHANTANTE

« Les grandes chansons de Julien CLERC »

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL :

COMMUNE :

TÉLÉPHONE : / / / /

E-MAIL :

OUI, je souhaite m'inscrire à la Semaine « Les Grandes Chansons de Julien CLERC » organisée par CHŒUR & CRÉATION, à Maurs (15) du 15 au 21 août 2021 et je choisis :

Formule A – 260 € : Stage musical seul.

Formule B – 504 € : Stage musical, avec les déjeuners et diners (du dimanche soir 15 août au vendredi soir 20 août 2021).

Formule C – 748 € : Stage avec les repas et l'hébergement en gîte (du 15 août au soir au 21 août 2021 après le petit déjeuner).

Formule D – 748 € : Stage avec les repas et l'hébergement (du 15 août au soir au 21 août 2021 après le petit déjeuner). Chambre de 2 personnes.

Formule E – 830 € : Stage avec les repas et l'hébergement (du 15 août au soir au 21 août 2021 après le petit déjeuner). Chambre individuelle.

Et je joins mon chèque d'acompte de 150 € à l'ordre de Chœur & Création.

(Ou, le cas échéant : J'utilise mon avoir issu d'une annulation de stage en 2020 pour raisons sanitaires : n° de l'avoir)

Mon âge :

J'ai 18 ans et plus

J'ai moins de 18 ans, adulte responsable :

Ma participation artistique :

« Chœur fixe » « Groupe mise en scène »

Mon pupitre :

Soprano

Alto

Ténor

Basse

Choix du support de travail (un seul choix) :

Je souhaite recevoir un CD de travail avec les partitions.

Je souhaite recevoir les fichiers de travail en MP3 à l'adresse électronique ci-dessus. Partitions en envoi postal.

Covoiturage : j'accepte que mon numéro de téléphone soit donné à d'autres choristes inscrits afin d'envisager un covoiturage pour se rendre au stage. La liste comportera les nom, localité et téléphone des choristes volontaires et ne sera diffusée qu'à eux :

OUI NON

Signature (l'adulte responsable pour les moins de 18 ans) :

Par ma signature, j'accepte que d'éventuelles photographies soient prises lors du stage, sur lesquelles je suis susceptible de figurer, et j'autorise Chœur & Création à exploiter une photo de groupe, sur laquelle je figurerais, à des fins de promotion de futurs stages ou de concerts de restitution musicale de ceux-ci.